

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 28 (1991)
Heft: 1030

Artikel: La correspondance de Martin du Gard
Autor: Cornuz, Jeanlouis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1020726>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La correspondance de Martin du Gard

Correspondance générale de Roger Martin du Gard, tome VI (1933-1936). Pendant longtemps, je n'ai juré que par quatre saints: Gide, Hugo, Michelet et Voltaire. Mais Martin du Gard était mon dieu, le dieu non seulement de la littérature, mais de la vie, par Jacques Thibault interposé. Les années 1940 à 1958, ces dix-huit ans qui suivent la parution de l'*Epilogue* (des Thibault), ont été pour moi — mis à part les quelques petits événements qui se sont déroulés pendant cette période — l'attente, l'espoir diminuant peu à peu, de ce *Journal* ou de ces *Souvenirs du colonel Maumort*, qui devait être, je n'en doutais pas un instant, le maître livre du XX^e siècle...

En même temps, je prenais connaissance, non sans inquiétude, de tous ces livres que Martin du Gard n'avait pas

achevés ou n'avait pas publiés, ou dont il avait ordonné la mise au pilon, poussé par une étrange manie destructrice: *Marise*, dont paraîtra un épisode sous le titre de *L'une de nous*, aussitôt détruit et dont les spécialistes disaient que subsistaient deux exemplaires — je devais en découvrir un troisième en Italie, par un «misérable miracle», que j'ai donné à la BCU de Lausanne» *Une Vie de saint*, non achevé, et surtout cet épisode des *Thibault*, annoncé à paraître à la NRF, *L'Appareillage*, lui aussi condamné... Mon désespoir.

Or voici que ce désespoir continue: pendant des années, j'ai nourri l'espoir de retrouver l'abondante correspondance que Martin du Gard échangea avec l'ancien secrétaire des *Cahiers Vaudois*, Henri Rohrer, mort assassiné en Afrique du Nord quelque part dans les années cinquante. Cet espoir doit être enterré: les irréprochables éditeurs de la *Correspondance générale*, Pierre Bardel et Maurice Rieuneau, ont remué ciel et terre sans parvenir à rien.

Restent des centaines, des milliers de lettres, dont un grand nombre capitales. Dans ce sixième tome, on voit apparaître à diverses reprises, toujours mentionné avec amitié, un chansonnier du nom de Jean Villard, plus connu sous le nom de Gilles... On voit également apparaître Ramuz, bizarrement ou peut-être significativement méconnu par ce maître du réalisme que fut Martin du Gard: «...je suis un peu agacé de la poétisation des campagnes, à la Ramuz, à la Giono, qui font de faux documents et nous trompent...» (Lettre du 29 avril 1933, à Jules Froment). «Je les connais bien, nos paysans. Ils sont bien tels (tels qu'il les décrit dans *Vieille France*, vision cruelle). On les juge trop souvent d'après les généreuses poétisations d'un Ramuz ou d'un Giono...» (Lettre à Marcel Arland, du 5 mai 1933). «Pour moi, Ramuz triche, Giono triche, souvent; Chamson aussi. C'est tricher, selon moi que de profiter de l'habileté que vous avez à traduire, en leur vraie langue, les vraies pensées des "gens du peuple" (le mot m'agace, mais quel autre?...), pour nous glisser, dans ce

même langage, des pensées qui ne sont pas des pensées de "gens du peuple"; des pensées de Chamson, traduites, camouflées en langage ouvrier.» (Lettre du 24 janvier 1935, à André Chamson). On croirait lire Gilliard ou Cherpillod, autres contempteurs de Ramuz.

Guerre du Golfe. Je me disais: comment se fait-il que les Américains soient venus si vite à bout de l'Irak, surarmé, alors qu'ils ne vinrent pas à bout du Vietnam, sous-armé? Et ne serait-ce pas, entre autres, dans la mesure où l'Irak était surarmé et voulait les affronter sur leur propre terrain? Ce qui reviendrait à dire que notre pays aurait grand tort de rêver à des avions encore plus performants, à un armement encore plus sophistiqué. Sur ce terrain, nous n'avons aucune chance. Qu'on y pense... ■

EN BREF

Un livre fait actuellement beaucoup parler de lui et de son auteur en Suisse alémanique. Il s'agit de l'autobiographie que Rosmarie Bura a intitulée *Grosse et bête* par allusion à tout ce qu'elle a entendu. C'est la vie d'une femme de 60 ans à qui rien n'a été épargné. Cette parution, chez un petit éditeur, a un succès inattendu et l'auteure a découvert qu'elle n'est pas bête.

Vote étonnant au Grand Conseil fribourgeois, les députés chargent le Conseil d'Etat de créer un Conseil régional pour l'agglomération du grand Fribourg (11 communes, 60 000 habitants). L'auteur de la motion, le socialiste John Clerc, était surpris d'un tel succès, prétendent certains observateurs.

Situation étonnante dans le canton de Berne où le hockey sur glace est un sport très populaire. Trois clubs de première ligue ne peuvent pas monter en ligue nationale B parce qu'ils ne disposent pas de patinoire couverte et n'ont pas les moyens d'en construire une. Ils renoncent donc, s'ils sont qualifiés, à participer à la poule pour la promotion. C'est un club zurichois, qui a les moyens financiers et une halle, qui profitera probablement de la situation.

contre est taxé en fonction de sa consommation. Les gagnants? Ceux qui limiteront leur fringale de produits néfastes à l'environnement ou les remplaceront par des matières dont la production et l'élimination respectent l'environnement. C'est ce qu'on attend des taxes d'incitation ou d'orientation. Les moins favorisés paieront certes des taxes proportionnellement plus élevées, mais ils se rattraperont avec le bonus, plus important proportionnellement à leur revenu. Le projet doit être également supportable pour l'économie. Taxe allégée pour les entreprises grandes consommatrices d'énergie et soumises à la concurrence internationale, remboursement de la taxe lors de l'exportation des produits.

Certes ce genre de taxe n'est pas la panacée et les auteurs du projet ne cachent pas la difficulté centrale: fixer le niveau de la taxe en fonction de la nocivité relative du produit et en tenant compte de l'élasticité de la demande, c'est-à-dire du degré de «réactivité» du consommateur à la variation du prix. Un consensus d'une telle ampleur devrait permettre une rapide réalisation du projet. A moins que l'accord sur le principe des taxes d'orientation se révèle fragile au moment de la concrétisation. ■